

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 Décembre 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Sophie FROMOND - M. Christophe LEYENDECKER - M. Christian SUBTIL

Absents excusés : M. Gabriel HOFFMANN donne procuration à M. Marc LUCCHINI - M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT - Mme Nathalie JUNG donne procuration à Mme Valérie HASELMEIER - Mme Christelle HUNEAU donne procuration à M. Daniel PERLATI – M. Christophe GUTH.

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 13

N° 2019-045 – Fêtes et cérémonies 2020

Comme chaque année, le conseil municipal établi pour l'année suivante, la liste des manifestations dont il autorise les dépenses.

En raison des prochaines élections municipales, il est proposé de valider uniquement les manifestations du 1^{er} quadrimestre 2020 et les contrats engagés.

Le conseil municipal, sur proposition de Monique LEYENDECKER, Adjointe au Maire, à l'unanimité, autorise les dépenses suivantes :

- Cérémonie des Vœux du maire
- Repas des illuminations
- Carnaval des enfants
- Feu d'artifice (report du feu annulé en 2019)
- Expositions municipales
- Vin d'honneur des assemblées générales des associations illangeoises et manifestations locales
- Repas assemblée générale des Sapeurs-Pompiers, amicale du personnel et bénévoles bibliothèque
- Repas des bénévoles de l'association organisant les « dons du sang »
- Concerts communaux (printemps musical, Noël)
- Achat de cadeaux ou fleurs pour un montant maximum de 150 €
- Mariages (stylos, livres), noces d'or et noces de diamant (cadeau – max. 250 €)

Les crédits figureront au budget 2019 article 6232.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 11 décembre 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 11 décembre 2019



Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20191210-DCM2019045-DE
Date de télétransmission : 11/12/2019
Date de réception préfecture : 11/12/2019